

Séance publique d'information – Compteurs d'eau

5 février 2019 – 18h30



Plan de la présentation

- La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable
- Les objectifs et les indicateurs de performance
- Les performances de la Ville de La Malbaie
- Qui doit être muni de compteurs d'eau?
- L'impact de la non-conformité
- L'implantation
- La répartition des charges financières

La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Les cinq mesures adressées aux municipalités

- 1) Production d'un état de la situation
- 2) Production d'un bilan de l'usage de l'eau
- 3) Installation des compteurs d'eau
- 4) Mise en place d'une tarification adéquate
- 5) Présentation annuelle au conseil municipal d'un rapport sur la gestion de l'eau

Les objectifs et les indicateurs de performance

Les objectifs

- Réduction **d'au moins 20%** de la quantité d'eau distribuée par personne (par rapport à 2001)
- Réduction du taux de fuites pour l'ensemble des réseaux de distribution d'eau potable à un maximum de **20%** du volume total d'eau distribuée et à un maximum de **15 mètres cubes par jour kilomètre de conduite** (m³/d/km)

Les indicateurs de performance

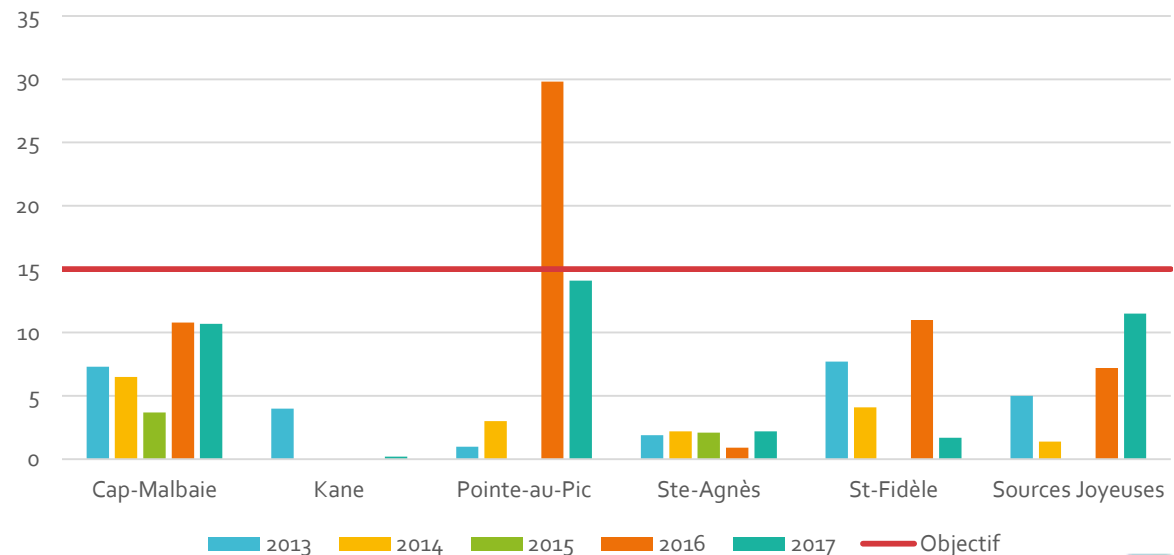
- **Pertes d'eau potentielles** dans le réseau de distribution exprimé en mètres cubes par jour par km de conduites
- **Pertes d'eau potentielles** dans le réseau de distribution exprimé en pourcentage
- **Quantité d'eau moyenne d'eau distribuée** dans les réseaux de distribution exprimé en litre par personne par jour

Les performances de la Ville

Indicateurs des pertes d'eau potentielles dans le réseau de distribution (m³/d/km)

	2013	2014	2015	2016	2017
Cap-Malbaie	7.3	6.5	3.7	10.8	10.7
Kane	4.0	0	0	0	0.2
Pointe-au-Pic	1.0	3.0	0	29.8	14.1
Ste-Agnès	1.9	2.2	2.1	0.9	2.2
St-Fidèle	7.7	4.1	0	11	1.7
Sources Joyeuses	5.0	1.4	0	7.2	11.5

Pertes d'eau potentielles dans le réseau de distribution (m³/d/km)

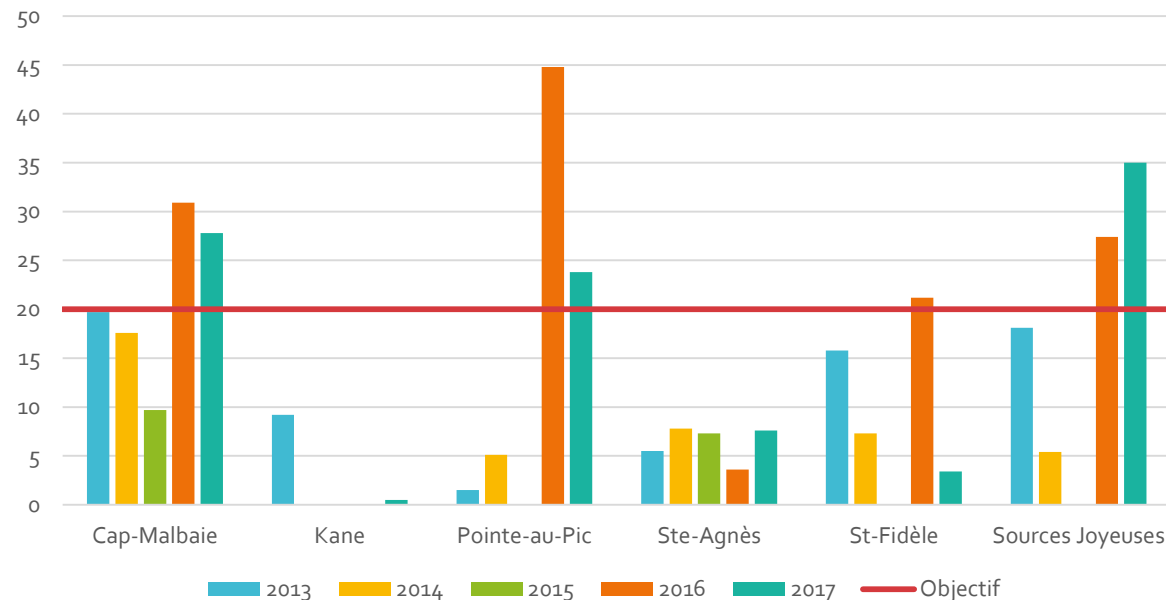


Les performances de la Ville

Indicateurs des pertes d'eau potentielles dans le réseau de distribution (%)

	2013	2014	2015	2016	2017
Cap-Malbaie	19.7	17.6	9.7	30.9	27.8
Kane	9.2	0	0	0	0.5
Pointe-au-Pic	1.5	5.1	0	44.8	23.8
Ste-Agnès	5.5	7.8	7.3	3.6	7.6
St-Fidèle	15.8	7.3	0	21.2	3.4
Sources Joyeuses	18.1	5.4	0	27.4	35

Pertes d'eau potentielles dans le réseau de distribution (%)

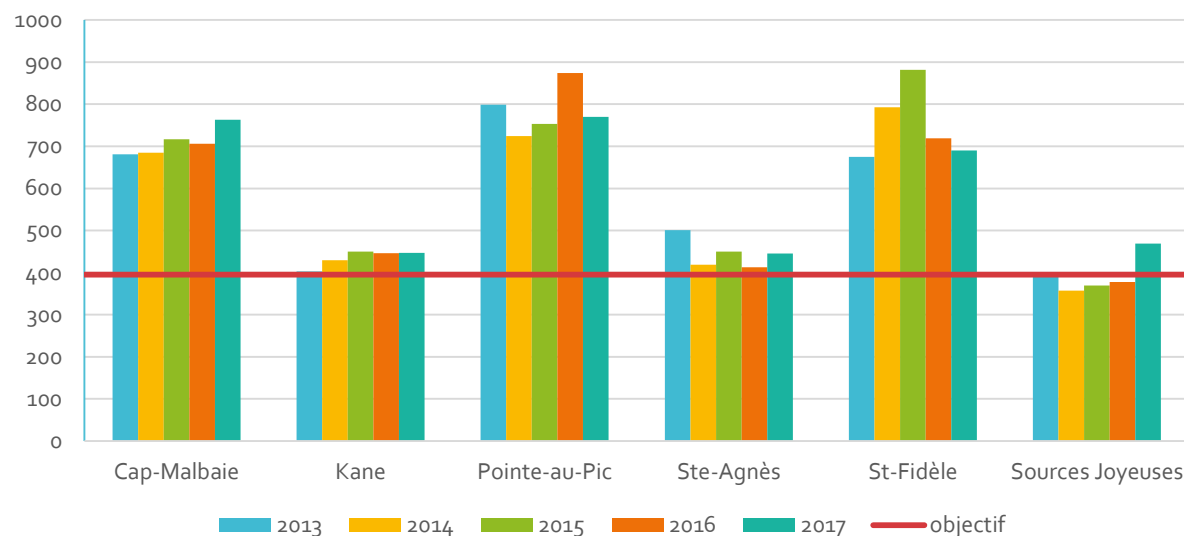


Les performances de la Ville

Quantité d'eau moyenne distribuée dans les réseaux de distribution (l/pers/d)

	2013	2014	2015	2016	2017
Cap-Malbaie	681	685	717	706	763
Kane	403	429	450	446	447
Pointe-au-Pic	799	724	753	874	770
Ste-Agnès	501	419	450	413	445
St-Fidèle	675	793	882	719	690
Sources Joyeuses	392	357	369	378	469

Quantité d'eau moyenne distribuée par personne par jour selon les réseaux de distribution



La Ville de La Malbaie atteint-elle les objectifs?

	Objectif	Performance	Atteinte
Pertes d'eau potentielles (m ³ /d/km)	15	7.3	✓
Pertes d'eau potentielles (%)	20	16.8	✓
Eau distribuée (l/pers/d)	395	585	✗

Ce sont les performances globales de la Ville de La Malbaie qui doivent être considérées relativement aux objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

L'installation des compteurs d'eau est nécessaire pour les municipalités dont la quantité d'eau distribuée par personne par jour est supérieure au 1^{er} quartile canadien 2006.

Donc, la Ville de La Malbaie doit procéder à l'installation de compteurs d'eau pour l'ensemble de ses réseaux, et ce, même si elle respecte d'autres objectifs.

Qui doit être muni de compteur d'eau?

- Industries
- Commerces
 - Installation facultative dans les commerces non reconnus pour leur grande utilisation d'eau potable (liste fourni par le MAMH)
- Institutions
- Agriculture
- Immeubles mixtes ciblés
 - Les immeubles dont la partie commerciale est supérieur ou égale à 15% de la valeur totale de l'immeuble
- Certains immeubles résidentiels choisi aléatoirement (60)
 - Pour des fins d'échantillonnages dans le but d'estimer la consommation résidentielle moyenne

L'impact de la non-conformité

- Certains programmes d'aide financière du gouvernement sont conditionnels à la mise en place des mesures municipales en lien avec la Stratégie québécoise d'eau potable.
 - Clause d'éco-conditionnalité dans certains programmes de subventions
- Programme FEPTEU (assainissement des eaux)
- Programme PRIMEAU (centre-ville)

L'implantation

- Nombre préliminaire de compteurs d'eau à installer : 350 unités
- Frais pour l'achat des compteurs
 - Prix budgétaire variant entre 225\$ et plus de 600\$
- Frais pour l'installation des compteurs
 - Prix budgétaire variant entre 500\$ et 1000\$ de l'unité

La répartition des charges financières

- Comme il s'agit d'une obligation en vertu des performances de l'ensemble des utilisateurs du réseau d'eau potable, il est prévu que les coûts soient répartis équitablement entre les utilisateurs
- Taxe spéciale pour le déploiement du projet (3 ou 4 ans prévus pour absorber les coûts liés au projet)
- Aucun règlement d'emprunt n'est prévu
- Par la suite, il est prévu que l'entretien et le suivi des données soient inclus dans les frais d'opération du réseau d'aqueduc

Coordonnées

Marie-Catherine Bégin-Drolet, responsable de l'environnement

418-665-3747 poste 5222

marie-catherine.begin-drolet@ville.lamalbaie.qc.ca